

Le Registre International Français (RIF) et ses atouts :

Sur 338 navires enregistrés à la plaisance professionnelles, le RIF recensait fin 2019 76 yachts soit 23,6 % de la flotte (+15,2% sur l'année).

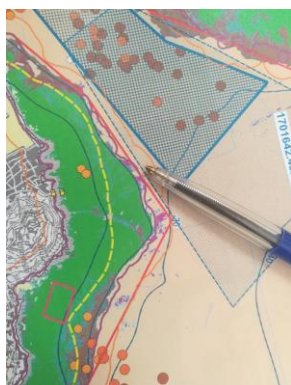
Stéphane Garziano, chef du guichet unique rappelait en présence de son adjoint Fabien Raffray les atouts du registre :

un haut niveau de sécurité et de sûreté reconnu, des mesures fiscales et d'exonérations spécifiques, une qualité de la formation, une aptitude à évoluer rapidement, des procédures simplifiées et rapides.

A travers le guichet unique, le RIF offre en outre, un interlocuteur dédié pour tous les intervenants, des compétences propres, une équipe pluridisciplinaire aux compétences interministérielles, une anticipation permanente, la proximité et une disponibilité effective



Mouillage réglementé, mais préservation de l'activité économique



Suite à l'arrêté du Préfet Maritime de Méditerranée du 4 juin 2019 qui fixe « le cadre général du mouillage et de l'arrêt des navires dans les eaux intérieures et territoriales françaises de Méditerranée » dans les zones sensibles; il revient aux préfetures de chaque département du littoral méditerranéen de préciser leurs agencements selon les spécificités de chaque région.

Aussi, la concertation pour la déclinaison du texte réglementaire a commencé il y a quelques mois, par secteurs sous l'autorité des DDTM.

Pour ce faire, Riviera Yachting NETWORK avait souhaité pouvoir s'appuyer sur l'expertise géographique des capitaines du GEPY qui sont à l'évidence les mieux placés pour travailler à la cartographie précise des mouillages. Des représentants de

cette association d'équipages, partenaire de Riviera Yachting NETWORK, ont ainsi participé à nourrir la qualité et la précision du travail effectué par bassins sur l'ensemble du littoral de la Région Sud.

Riviera Yachting NETWORK aura également participé à certaines de ces réunions.

Au final, le travail de consensus visant à trouver des poches propices au mouillage des unités de plus de 24 mètres semble avoir été concluant. C'est un véritable travail de dentelle qui a été fait sur près de 850km de côtes.

Certains endroits feront l'objet d'échanges en Commissions Nautiques Locales (CNL) qui étaient annoncées devoir se tenir initialement entre le 22 mars et le 8 avril.

Certains points litigieux seront ensuite soumis à consultation publique via une plateforme web sur le site internet de la Préfecture Maritime.

Riviera Yachting NETWORK restera vigilant afin que la réglementation mouillage ne cause un nouveau phénomène « d'exode » des yachts et souhaite donc pouvoir organiser un système qui puisse permettre, pendant les premiers mois de la mise en application de l'arrêté, un cadre d'échange local entre les autorités et les professionnels, pour un suivi régulier de la situation. Participer à ce que la réglementation sur le mouillages soit harmonisée au niveau méditerranéen entre les pays qui accueillent des yachts.

Se mobiliser pour accompagner l'essor de formations adaptées

Riviera Yachting NETWORK pleinement conscient de l'importance de la formation et de sa qualité, pour la compétitivité de nos entreprises souhaite s'engager au côté du Campus des métiers de la Mer pour que puisse émerger un PIA 4med dans la réponse faite à l'appel à Projets PIA3.

Aussi, en tant qu'association d'entreprises, Riviera Yachting NETWORK s'engage une fois le PIA 4Med lancé à verser 10.000€ par an sur 5 ans en mobilisant financièrement les entreprises de la filière yachting qui le souhaitent.

Le cluster sera ensuite mandataire des entreprises de la filière yachting afin de coordonner et formaliser leurs attentes au sein du futur PIA en participant à sa gouvernance.



COFINANCÉ PAR :



Edité à 320 exemplaires sur papier recyclé
68 allée des Forges - 83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 04 94 24 21 93 - contact@rynetwork.com
www.riviera-yachting-network.fr

De la crise sanitaire à la crise économique...

Le dernier semestre 2019 avait été excellent pour l'industrie du yachting au niveau régional et notamment pour les activités dédiées au refit et à la réparation de yachts, contrastant littéralement avec le semestre qui lui avait précédé.

C'est donc, dans chacune de nos entreprises, avec enthousiasme, confiance et ambition que nous avons abordé cette année 2020; mais soudainement, la crise sanitaire majeure du coronavirus nous a tous frappés.

Depuis quelques semaines maintenant nous luttons pour ne pas succomber à la sidération. Certaines de nos entreprises travaillent encore, d'autres ont mis en place du chômage partiel, voire carrément arrêté leur activité.

Il est difficile de se projeter valablement, mais l'impact sur l'industrie du yachting professionnel sera lourd.

En effet, qu'il s'agisse de la période d'entretien des bateaux durant leur hivernage ou de la période de navigation, nos activités sont très clairement saisonnières et cette crise intervient à un moment charnière, entamant à la fois la fin de la période de chantier et le début de celle du charter.

Les travaux sur les yachts ont été suspendus pour la plupart, contraignant malgré tout les bateaux et les équipages à rester stationnés dans les chantiers, dans l'attente d'une date ultérieure de livraison.

Les événements qui marquent le début de la saison yachting tels que le Festival du film de Cannes ou le Grand Prix de Monaco ont été annulés.

De nombreuses unités semblent rester aux Caraïbes alors que leur présence en Méditerranée était programmée pour la saison de charter....

Enfin, le MYBA Charter Show qui devait se tenir à Barcelone fin avril et qui permet de finaliser bon nombre de contrats de location a lui aussi été annulé.

Ainsi, alors que pour l'ensemble de l'économie, l'INSEE table sur 3 points de PIB perdus pour un mois de confinement, en estimant que 65% de l'économie fonctionne encore; on peut craindre qu'un secteur d'activité comme le notre qui ne se concentre que sur quelques mois autour de la période actuelle soit lourdement ébranlé.

Notre économie s'est figée et nos activités qui nécessitent une trésorerie suffisante pour faire face aux charges fixes des mois blancs et aborder le démarrage de la saison suivante avec sérénité, nous annonce des mois à venir difficiles.

Il va donc nous falloir être plus que jamais solidaires, positifs pour relancer ensemble la machine, dès que possible, au sortir de cette crise.

Le conseil d'administration du cluster s'est réuni deux fois en vidéo conférence pour faire un point collectif sur la situation économique de notre filière, sur ses difficultés et envisager le moment de la reprise. Ce type de réunions aura lieu à minima tous les 15 jours.

A l'issue du premier conseil extraordinaire, nous avons saisi la DIRECCTE et proposé, pour plus de souplesse, que la mise en place du chômage partiel prenne en compte le salarié individuellement et non pas un service complet au sein de l'entreprise. De la même manière, nous avons questionné la direction régionale de l'URSSAF sur des modalités souhaitées d'aménagements de paiement au moment de la relance de nos activités.

Il nous faudra très vite envisager également l'utilisation de masques alternatifs adaptés pour pouvoir valablement faciliter la reprise ou la poursuite d'activité de nos entreprises.

Vous pouvez compter sur l'engagement du conseil d'administration, et la mobilisation de chacun dans l'esprit de solidarité qui est plus que jamais le notre. Bon courage!!

Laurent Falaize – Président de Riviera Yachting NETWORK

COVID 19 / Etat et région mobilisés

L'Etat, dans le cadre de la pandémie de coronavirus a mis en place un certain nombre de mesures immédiates de soutien aux entreprises qui s'articulent notamment autour :

- de délais de paiement d'échéances sociales (URSSAF) et/ou fiscales (impôts directs);
- du maintien de l'emploi dans les entreprises par le dispositif de chômage partiel simplifié et renforcé
- d'une aide allant jusqu'à 1.500 € pour les très petites entreprises, cofinancée par l'Etat et les régions ;
- de la mobilisation de l'Etat à hauteur de 300 Mds d'€ pour garantir des lignes de trésorerie bancaires dont les entreprises pourraient avoir besoin;
- de prêts garantis par l'Etat
- de la médiation de la Banque de France pour négocier avec sa banque un rééchelonnement des crédits bancaires.

Toutes les informations sur

www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises

De son côté, Régions de France s'affiche en partenaire au côté de l'Etat et annonce des aides dans de nombreux secteurs de compétences. En matière économique on peut noter entre autres la participation à hauteur de 250 M€ au fonds national de solidarité lancé par l'Etat en faveur des TPE les plus touchées par les conséquences économiques de la crise du coronavirus.

En Région Sud a pour sa part, en déclinaison de ce plan, mobilisé 1,4Mds d'euros pour l'urgence, la solidarité et le relance.

www.maregionsud.fr/infos-covid-19

En outre, la région a commandé 4 millions de masques qui devraient être livrés prochainement.

Riviera Yachting

NETWORK bien conscient des besoins urgents des personnels de santé s'attache, en veillant à ne pas leur faire ombre, à compiler les meilleures recommandations et solutions utiles à disposer de masques alternatifs pour maintenir voire accompagner la relance des activités de la filière yachting.

Des protections spécifiques devront très vite permettre aux intervenants (personnel des chantiers, sous traitants ou sociétés de services) d'être rassurés et protégés afin de travailler sereinement et d'offrir à leurs clients et co-traitants la sécurité sanitaire qu'ils attendent.

RYN et l'URSSAF partenaires



L'URSSAF PACA et Riviera Yachting Network ont signé en janvier dernier une convention instaurant entre ces deux organisations des relations privilégiées.

Ce partenariat vise à offrir aux adhérents du cluster une meilleure connaissance de la législation sociale et de son application, à favoriser l'utilisation des démarches dématérialisées et à renforcer la lutte contre la concurrence déloyale et le travail dissimulé. La convention prévoit également un volet prévention : anticiper, identifier et traiter les difficultés éventuelles rencontrées par les entreprises. Enfin, L'accompagnement, la détection et de l'assistance permettront de développer les échanges avec les partenaires institutionnels ou professionnels.

Proche de la réalité économique et des difficultés que peuvent rencontrer ses adhérents, Riviera

Yachting Network est un relais efficace auprès des entreprises en situation de fragilité. Le cluster sera donc amené à transmettre à l'URSSAF PACA toute sollicitation concernant un de ses membres (étalement de cotisations, question juridique, etc.). Une réponse sera apportée dans les 48 h. Par ailleurs, des actions de sensibilisation à travers des rencontres thématiques pourront être organisées.

Euromaritime, une double 1^{ère}...

Les 4, 5 et 6 février derniers se déroulaient pour la première fois à Marseille et en Méditerranée le Salon Euromaritime.

Située au carrefour des flux économiques internationaux entre l'Europe et le bassin méditerranéen, la cité phocéenne est pour le GICAN, organisateur de l'événement, dans une situation géographique stratégique intéressante qui offre des perspectives. Cette 1^{ère} édition rassemblait les principaux acteurs industriels et économiques de la croissance bleue. Parmi les exposants représentant la diversité et la richesse des industries qui participent de l'économie de la mer, on pouvait noter pour la filière yachting professionnel la présence d'entreprises membres de Riviera Yachting NETWORK :

ATEM, EFINOR, ENERIA, GMPRO, JOTUN, LGM/WISTREAM, MACOR, MARINE TRANSMISSIONS, MARINELEC TECHNOLOGIES, MER & DESIGN, MTU, SECO YACHTING et TRANSMETAL INDUSTRIE.

Ce rendez-vous qualitatif a été l'occasion de nombreuses rencontres pour chacune de ces entreprises tout comme pour Riviera Yachting NETWORK dont le stand a été un point de rendez-vous important.

Monaco Marine et le Registre International Français basé à Marseille invités à faire un point sur leur actualité.

Monaco Marine par la voix de son directeur opérationnel, David Queva

a notamment présenté le projet du plus gros ascenseur pour yachts au monde que le groupe va installer dans le bassin Mirabeau, du Grand Port Maritime de Marseille.

Michel Ducros, Président du Groupe, soulignait lui-même « être convaincu de trouver dans les bassins du port de Marseille le moyen d'accompagner la croissance soutenue du marché des méga yachts ».

Dans sa version originale telle que validée en 2018 par le GPMM, sur une superficie concédée de 5,6ha pour 50 ans, ce dernier apporte pour 27M€ de travaux d'infrastructures, l'Etat et la Région abonderont à parts égales pour 2,5M€ au total, Monaco Marine complétant cet investissement global pour atteindre 71M€.

Les travaux devraient commencer en 2021 pour une livraison en 2022.

Mais depuis ces derniers mois, au-delà de cet ascenseur d'une capacité de 6000t qui permettra de mettre à terre des yachts de 90 à 130 m; le projet pourrait être encore amélioré avec la construction de cabines à peintures pour un investissement de 30M€ supplémentaires pour Monaco Marine.



Les Brèves

YARE reporté à novembre...

La 10^{ème} édition de cet événement de rendez-vous business entreprises / capitaines qui devait se dérouler 18 au 20 mars à Viareggio a été reporté au 4 au 6 novembre prochain.

MYBA Charter Show

Le salon du charter programmé fin avril-début mai 2020 à Marina Port Vell à Barcelone, a été annulé pour cette année. Rendez vous du 26 au 29 avril 2021 pour la 33^{ème} édition.

Gendarmerie maritime

Lors d'une rencontre sur le stand de Riviera Yachting NETWORK sur le salon Euromaritime, il a été convenu entre le Président et le commandant de la gendarmerie maritime de Méditerranée, d'organiser une réunion d'information des principaux acteurs de la filière. La date était fixée à fin avril mais le COVID 19 en a décidé autrement... A suivre...

Annuaire dans les délais

L'édition 2020/2021 de l'annuaire des membres de Riviera Yachting NETWORK sera livré dans les temps (avant l'été) et disponible au moment du Yachting Festival de Cannes où il sera officiellement inauguré.

La dimension régionale de Riviera Yachting NETWORK

Les quelque 110 entreprises membres à fin 2019, parmi les plus représentatives de la filière du yachting professionnel se répartissent géographiquement comme suit: Bouches du Rhône 23%, Var 47%, Alpes Maritimes 24% et hors région Sud 6%.

Fête des 20 ans du cluster

Septembre 2000 est l'année de création de Riviera Yachting NETWORK. La fête anniversaire des ses 20 ans devait être organisée avant la saison... Or l'heure n'est pas à la fête. L'happy Birthday est reporté après la saison à une date à déterminer... A suivre.